

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	<b>No SD</b> SD-2024-1664
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'approuver le prêt à usage et l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon de manière rétroactive, pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025 et une entente d'aide financière pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> A. Guérard <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 14-Chomedey		
<b>Actions :</b> ENTENTE  <b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	<b>No SD</b> SD-2024-1664
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>		
<u>Date</u> 2023-02-07	<u>No résolution</u> CM-20230207-114	<u>Objet</u> APPROBATION - PRÊT À USAGE - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON
<u>Résumé</u>		
Sur recommandation du comité exécutif,		
IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib		
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis		
et résolu à l'unanimité:		
d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le prêt à usage de l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 1 189 614 et 1 452 562 du cadastre du Québec, sur lesquels est érigé un bâtiment situé au 755, rue du Sablon, soit pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, et ce, aux termes et conditions énumérés au prêt à usage;		
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville le prêt à usage.		
<b>ADOPTÉ</b>		
(SD-2022-6107)		
<u>Date</u> 2023-02-07	<u>No résolution</u> CM-20230207-115	<u>Objet</u> APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON
<u>Résumé</u>		
Sur recommandation du comité exécutif,		
IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou		
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis		
et résolu à l'unanimité:		
d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le versement d'une somme de 98 096,67 \$ pour l'année 2023, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente;		
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.		
<b>ADOPTÉ</b>		
(SD-2022-6107)		
<u>Date</u> 2023-02-07	<u>No résolution</u> CM-20230207-116	<u>Objet</u> APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON
<u>Résumé</u>		
Sur recommandation du comité exécutif,		
IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis		
APPUYÉ PAR : Aline Dib		
et résolu à l'unanimité:		
d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le versement d'une somme de 89 680 \$ pour l'année 2023, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente;		
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.		
<b>ADOPTÉ</b>		
(SD-2022-6107)		
<u>Date</u> 2023-02-01	<u>No résolution</u> CE-20230201-303	<u>Objet</u> RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - PRÊT À USAGE - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON
<u>Résumé</u>		
<b>RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</b>		
de recommander au conseil d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le prêt à usage de l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 1 189 614 et 1 452 562 du cadastre du Québec, sur lesquels est érigé un bâtiment portant le numéro civique 755, rue du Sablon, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, et ce, selon les termes et conditions énumérés au prêt à usage;		
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	<b>No SD</b> SD-2024-1664												
<p>adjointe à signer pour et au nom de la Ville le prêt à usage.</p> <p>(CT:1729332) (SD-2022-6107)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-02-01</td> <td>CE-20230201-304</td> <td>RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le versement d'une somme de 98 096,67 \$ pour l'année 2023, et ce, selon les termes et conditions énumérés à l'entente;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p>(CT:1729332) (SD-2022-6107)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-02-01</td> <td>CE-20230201-305</td> <td>RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le versement d'une somme de 89 680 \$ pour l'année 2023, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p>(CT:1729332) (SD-2022-6107)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-02-01	CE-20230201-304	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-02-01	CE-20230201-305	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-02-01	CE-20230201-304	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-02-01	CE-20230201-305	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON												
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>La Ville est propriétaire d'un immeuble connu et désigné comme étant les lots 1 189 614 et 1 452 562 du cadastre du Québec (l'«Immeuble»), sur lesquels est érigé un bâtiment portant le numéro civique 755, chemin du Sablon.</p> <p>La Corporation du centre du Sablon est un organisme dûment reconnu par la municipalité, qui a pour mission d'offrir une variété d'activités de loisir à caractère sportif, communautaire et culturel s'adressant aux personnes de tout âge, ce qui en fait un partenaire de premier plan pour la municipalité;</p> <p>La Corporation du centre du Sablon utilise depuis plusieurs années l'Immeuble portant le numéro civique 755, chemin du Sablon.</p> <p>Le prêt à usage soumis pour approbation se veut le renouvellement du prêt à usage approuvé le 7 février 2023 (CM-20230207-114). Le prêt à usage débute, de manière rétroactive, le 1er janvier 2024 et se termine le 31 décembre 2025. La valeur locative annuelle estimée de ce prêt est de 418 000 \$.</p> <p>La Ville souhaite également réitérer l'entente de service approuvée le 7 février 2023 ( CM-20230207-115) avec la Corporation du centre du Sablon pour effectuer la gestion de l'Immeuble. L'entente de services débute, de manière rétroactive, le 1er janvier 2024 et se termine le 31 décembre 2025 pour un montant annuel 112 811,17\$ incluant les taxes.</p> <p>Également, la Ville souhaite également renouveler l'entente d'aide financière approuvée le 7 février 2023 ( CM-20230207-116) pour la période du 1er janvier 2024 et se termine le 31 décembre 2024 au montant annuel de 89 680 \$.</p>														
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>														

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	<b>No SD</b> SD-2024-1664
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social dispose des sommes requises au budget de fonctionnement 2024.</p> <p>Entente de services: 112 811,17\$ incluant les taxes pour 2024 et 2025 Entente d'aide financière: 89,680\$ pour 2024</p> <p>Annotation(s) : Nature de la dépense et montants prévus au budget 2024 Les prêts à usage n'impliquent aucun échange monétaire.</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p> <p>755, chemin du Sablon Laval (Québec) H7W 4H5</p>		
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon pour les années 2024-2025 concernant le prêt de l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 1 189 694 et 1 452 562 du cadastre du Québec, sur lesquels est érigé un bâtiment pourtant le numéro civique 755, rue du Sablon, et ce, aux termes et conditions énumérés au prêt à usage;</p> <p>de recommander au conseil d'approuver une entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon pour les années 2024-2025, en vertu de laquelle un versement d'une somme de 112 811,17\$ pour 2024 et 2025 incluant les taxes;</p> <p>d'approuver une entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon pour l'année 2024, en vertu de laquelle le versement d'une somme de 89,680\$ est prévue, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente d'aide financière;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p>(CT:1793807)</p>		
<p><b>CERTIFICATION</b></p> <p>Numérotation des finances : 1793807    Coût estimé affectant l'année en cours :    <b>192 691,64 \$</b>    CM requis :Oui</p> <p><b>Annotation(s)</b></p> <p>Répartition de la dépense annuelle nette: 2024: 103 011.64\$ 2025: 103 011.64</p> <p>Total: 206 023.27</p> <p>ajouté d'une subvention de 89 680\$ sans taxes.</p> <p>2 premières recommandations pour le CM</p> <p><b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b></p> <p style="text-align: center;"> <span style="display: inline-block; width: 40%; border-bottom: 1px solid black; margin-bottom: 5px;">LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</span> <span style="display: inline-block; width: 40%; border-bottom: 1px solid black; margin-bottom: 5px; text-align: right;">2024-05-10</span> </p> <p style="text-align: center;"> <span style="display: inline-block; width: 40%;">Trésorier</span> <span style="display: inline-block; width: 40%; text-align: right;">AN - MS - JR</span> </p>		